

## Coronavirus : le Gers enregistre quatre nouveaux décès



Coronavirus : le Gers enregistre quatre nouveaux décès

Ce bulletin récapitulatif n°26 de l'Agence régionale de santé recense ce vendredi 3 avril un total de 3 112 tests positifs de coronavirus en Occitanie, 1013 hospitalisations en cours (dont 320 en réanimation) et 133 décès en établissements de santé. A ce jour, 674 patients ont pu regagner leur domicile après leur passage en établissement hospitalier.

En ce qui concerne le Gers, ce bilan fait apparaître une baisse des hospitalisations en cours, 25 contre 28 jeudi 2 avril dont toujours 5 personnes en réanimation. Par contre, nous relevons 4 décès enregistrés ce vendredi ce qui ramène le nombre de décédés à 7. Le total des retours à domicile reste stable avec 6 personnes.

**3112**  
TESTS POSITIFS  
EN OCCITANIE

- 1013 hospitalisations en cours, dont 320 en réanimation
- 674 retours à domicile
- 133 décès à l'hôpital

**Evolution des données**  
La stratégie de tests ciblés rend désormais l'indicateur du nombre de cas confirmés moins pertinent. Une évolution vers un suivi épidémiologique comme celui de la grippe saisonnière est en cours par Santé Publique France.

**En bref : les infos du jour**

- Accueil de patients du Grand Est : 6 nouveaux patients ont été pris en charge ce jour dans des établissements hospitaliers publics et privés en Haute-Garonne et dans le Lot. Au total, 18 patients ont été accueillis à ce jour dans le cadre de la solidarité nationale. De nouveaux transferts de patients sont en préparation vers des établissements du Gard dès demain, puis de la Haute-Garonne et de l'Hérault, dimanche et lundi.
- Appui aux soignants en Ile de France : près de 60 infirmiers de toute la région se sont portés volontaires pour aller renforcer les équipes soignantes en Ile-de-France. Ces professionnels de santé sont pour certains déjà opérationnels à Paris. Les autres seront très rapidement sur place pour cette mission d'appui dont la durée est de l'ordre de 5 à 6 jours. Bravo à ces volontaires pour leur solidarité active.

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DOIT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	16	6	8	1
Aude (11)	98	19	56	24
Aveyron (12)	60	11	26	8
Gard (30)	70	30	38	13
Haute-Garonne (31)	229	95	138	13
Gers (32)	25	5	6	7
Hérault (34)	270	80	214	43
Lot (46)	19	4	17	-
Lozère (48)	9	1	8	-
Hautes-Pyrénées (65)	40	6	19	3
Pyrénées-Orientales (66)	104	34	122	16
Tarn (81)	60	23	18	3
Tarn-et-Garonne (82)	13	6	4	2
<b>OCCITANIE</b>	<b>1013</b>	<b>320</b>	<b>674</b>	<b>133</b>

**LES INFORMATIONS UTILES**

**0 800 130 000** (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**24/24**

**Cliquez ici pour consulter :**

- Les derniers communiqués de presse de l'ARS Occitanie
- Le dernier point de situation national du Ministère de la santé (video)

**Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :**

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs...

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  
[www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)

Suivi épidémiologique : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

**En direct sur Twitter :**  
[@GouvernementFR](https://twitter.com/GouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)  
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS\\_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

**PRATIQUE**

**Hôpitaux et EHPAD**  
Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, les visites sont suspendues dans tous les EHPAD et strictement limitées en établissements hospitaliers.

**Education nationale**  
Consultez les recommandations du Ministère de l'Éducation nationale et de vos Rectorats à Montpellier et à Toulouse.

**Arrêts de travail**  
Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents, les personnes en ALD et les femmes enceintes. Voir les modalités sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)